

CONSEIL SCIENTIFIQUE (CS)

Le Conseil Scientifique est responsable des orientations scientifiques en matière de protection de la biodiversité et en matière économique, sociale, archéologique et toute autre matière adéquate. A ce titre, il est chargé d'assurer la fonction d'aide à la programmation et au suivi évaluation des activités de recherche et la promotion des actions de recherche dans le complexe WAPO.

Missions du CS

- Promouvoir les actions de recherche et de favoriser la formation au sein du complexe WAPO ;
- Conseiller le Comité Technique de Suivi (CTS) et les organes de gestion technique et scientifique du complexe WAPO ;
- Participer à la diffusion des connaissances issues des recherches menées dans le complexe WAPO ;
- Emettre des avis sur les initiatives et projets de recherche dans le complexe WAPO ;
- Planifier et évaluer les activités de recherche menées dans le complexe WAPO.

Le Conseil Scientifique est aussi l'interlocuteur privilégié des structures, institutions et organisations susceptibles de constituer des partenariats scientifiques avec le complexe WAPO.

Composition

Le Conseil Scientifique est constitué de scientifiques impliqués dans la vie scientifique du complexe WAPO en provenance des Etats Parties, de représentants des Institutions nationales, régionales et internationales de recherche. Les membres du Conseil Scientifique sont proposés par le CTS et nommés par le CM.

A lire également : les Actes des réunions du Comité Scientifique

[Réunion tenue à Cotonou](#)

[Réunion tenue à Tapoa](#)

[Archives années précédentes](#)